



UNION INTERPARLEMENTAIRE

Deuxième Commission de l'Assemblée générale

Point 22 a) de l'ordre du jour : Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

Déclaration de Mme Karin Riedl

New York, 20 octobre 2011

Monsieur le Président,

Les parlementaires sont arrivés à la Conférence d'Istanbul, en mai dernier, à l'issue d'un long processus de consultations - interparlementaires et avec l'ONU - qui avait un objectif clair : faire en sorte que cette fois, alors que les gouvernements étaient sur le point de définir un nouveau plan décennal pour les pays les moins avancés (PMA), le rôle des parlements ne soit pas oublié. C'est chose faite. Le Programme d'action d'Istanbul (PAI) et la Déclaration politique qui l'accompagne constituent un grand pas en avant pour que les parlements nationaux soient reconnus comme des partenaires indispensables dans l'entreprise du développement.

Le paragraphe 36 du Programme d'action ne pourrait être plus clair lorsqu'il dit : « Les parlements jouent un rôle de premier plan dans l'examen des stratégies de développement ainsi que dans le suivi de leur mise en œuvre. L'engagement des parlements garantira l'efficacité, la transparence et la responsabilité eu égard à la conception, la mise en œuvre et l'examen des politiques et programmes adoptés dans le cadre du Programme d'action. » On retrouve le même discours au paragraphe 16 de la Déclaration politique. Enfin, tout le Programme d'action d'Istanbul est émaillé de références directes et indirectes au rôle des parlements.

A présent qu'ils ont gagné leur place à la table des négociations, il importe d'amener les parlements à se soucier de la mise en œuvre du Programme d'action. Celui-ci n'est pas parfait. Il ne prévoit pas suffisamment d'objectifs chiffrés, mais il nous donne néanmoins à tous un cap très clair pour les dix prochaines années. Il faut donc à présent intégrer le Programme d'action d'Istanbul dans les stratégies et les plans de développement, de façon qu'il pénètre l'esprit des décideurs dès le début du processus de définition des politiques.

Dix ans dans la vie d'une organisation internationale, c'est peu, et c'est pourquoi nous avons déjà commencé à nous organiser. Ici-même, à l'ONU, l'UIP a pris part à la première réunion inter-organisations tenue cet été, après l'adoption du Programme d'action, et dont les participants ont établi une feuille de route sur cinq ans, pour essayer de développer des synergies avec les services opérationnels des Nations Unies présents sur le terrain. Nous sommes reconnaissants au Haut-Représentant pour les pays les moins avancés de nous avoir associés à ce processus dès le départ.

Dans les grandes lignes, notre plan consiste à intégrer le Programme d'action d'Istanbul au travail des parlements, de façon que les commissions compétentes aient pleinement connaissance de ce que prescrit le Programme d'action et soient en mesure d'en contrôler la mise en œuvre par l'Exécutif. Dit comme cela, c'est assez simple, mais la réalité est différente : dans nombre de parlements, en particulier ceux des PMA, le gouvernement ne rend pas compte régulièrement de la mise en œuvre des accords internationaux de développement et lorsqu'il le fait, c'est souvent de manière superficielle et sans réelle supervision.

Dans le cadre de ce plan, pour lequel nous sommes en train de lever des fonds, nous nous efforcerons aussi de développer le réseau de points focaux parlementaires déjà en place. La première tâche de ces points focaux consistera à travailler avec leurs collègues, pour prendre la mesure des capacités institutionnelles de leur parlement, notamment du système des commissions, à intégrer le Programme d'action d'Istanbul dans le processus législatif et budgétaire.

Les points focaux ont vocation à motiver leurs collègues et à faciliter la transmission des informations venant de l'extérieur, notamment les informations découlant du suivi mondial dont s'occupera l'UIP. Il est essentiel pour que ce plan fonctionne, de créer en parallèle des points focaux onusiens, au sein du Bureau du Coordonnateur résident, pour apporter un soutien et un renforcement des capacités réguliers à leurs homologues des parlements. Au final, notre objectif est que tous les parlements adoptent un *plan d'action* clair, décrivant de manière précise les mesures qu'ils comptent prendre pour la mise en œuvre du PAI. L'UIP a d'ores et déjà établi un plan d'action type qu'elle a transmis à tous les parlements.

Par ailleurs, nous avons également commencé à encourager des activités spécifiques : information des parlements sur le Programme d'action et création d'outils pour les parlementaires. Ne serait-ce que cette semaine, lors de notre assemblée à Berne (Suisse), nous avons organisé une grande réunion d'information pour les parlementaires - sur ce qui s'est passé depuis la Conférence d'Istanbul - afin de commencer à faire passer certains des messages du Programme d'action. Cette réunion s'est tenue au sein de notre commission des Affaires des Nations Unies, avec la participation du Haut-Représentant, M. Diarra, en personne. Nous avons en outre profité de cette occasion pour présenter aux parlementaires une note d'orientation sur l'intégration du Programme d'action. Cette note met l'accent en particulier sur les avantages et les inconvénients des structures parlementaires spécialement créées pour la mise en œuvre du Programme d'action, par rapport aux commissions préexistantes.

En novembre, nous organisons aussi un atelier au Parlement cambodgien, où nous aurons une discussion approfondie sur certaines de ces questions institutionnelles. Cet atelier étant le premier sur le Programme d'action d'Istanbul, nous en profiterons pour déterminer les besoins des parlementaires et commencer à élaborer une formule type pour organiser régulièrement des ateliers dans d'autres parlements.

Enfin, M. le Président, l'UIP voit cette nouvelle décennie comme une décennie de grandes opportunités pour les PMA. Pour nombre d'entre eux, cette décennie sera celle où ils auront réussi à s'affranchir de leurs problèmes de développement. Alors ne nous laissons pas distraire et ne tombons pas dans le piège de croire que les PMA peuvent attendre que l'on ait réglé d'autres urgences. Nous devons travailler main dans la main et sans attendre à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul.

Je vous remercie.